



Petites économies deviendront grandes Quelques conseils pour maximiser votre chèque de paie

Si vous êtes comme bon nombre de Canadiens, vous savez qu'il n'est pas toujours de tout repos de mettre de l'argent de côté pour les imprévus. Quiconque doit rembourser un prêt hypothécaire, un prêt-auto et des cartes de crédit, tout en se payant quelques sorties de temps à autre, sait très bien qu'il est parfois difficile d'épargner suffisamment pour atteindre ses objectifs financiers.

Toutefois, si vous pouvez épargner ne serait-ce que 8 \$ par semaine en réduisant légèrement vos dépenses, et si vous investissez cette somme à partir de 30 ans dans un fonds commun de placement équilibré assorti d'un taux de rendement annuel moyen de 6 %, vous pourrez accumuler environ 119 235 \$ en 35 ans!

VOICI QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR VOUS AIDER À ÉPARGNER.

1. Ces petits péchés mignons finissent par peser lourd sur votre budget

Vous le savez sans doute déjà, mais vous pouvez réaliser d'importantes économies au fil du temps en prenant votre café à la maison plutôt qu'en l'achetant tous les matins à votre brûlerie préférée. En effet, le simple fait de ne pas vous payer cinq cafés « gourmets » à 4,50 \$ par semaine vous permettra d'économiser 22,50 \$, soit environ 1 170 \$ par année.

2. Utilisez votre carte de crédit judicieusement

Si vous avez une carte de crédit, assurez-vous de payer votre solde en entier avant la date d'échéance indiquée sur votre relevé. Vous vous éviterez ainsi d'importants frais d'intérêts. En effet, puisque le taux d'intérêt des cartes de crédit varient généralement de 10 % à plus de 20 %, le solde de vos

cartes de crédit pourrait prendre des proportions alarmantes au fil du temps. Croyez-le ou non, à un taux de 20 %, votre dette aura doublé en moins de quatre ans!

De nos jours, plusieurs cartes de crédit proposent une foule de caractéristiques et d'avantages particuliers. Les cartes de crédit qui vous permettent d'accumuler des points sont très populaires, mais ces points vous coûtent souvent plus que ce qu'ils valent vraiment compte tenu des frais d'intérêts et des frais annuels élevés que comporte ce type de carte.

3. L'avantage d'une voiture d'occasion

Lorsque vient le temps de changer de voiture, il est très facile de se laisser tenter par ces offres de locations alléchantes annoncées dans les journaux. Évidemment, tout le monde aime se retrouver au volant d'une voiture flambant neuve, mais le vieil adage selon lequel une voiture perd de sa valeur d'origine dès que vous la sortez du stationnement du concessionnaire devrait vous faire réfléchir. Ainsi, puisque vous pouvez économiser des milliers de dollars en achetant une voiture d'occasion plutôt qu'une voiture neuve, vous avez tout intérêt à communiquer avec les concessionnaires automobiles de votre région, à vous adresser à un courtier spécialisé en automobile ou encore à parcourir les petites annonces sur le web pour trouver une voiture usagée avant d'en acheter une neuve.

4. Magasinez!

Tous les deux ou trois ans, vous devriez magasiner un peu afin de vous assurer que les frais mensuels que vous payez sont toujours concurrentiels. Pensez à votre accès à Internet, à vos services de téléphonie, à la télévision par câble, à l'assurance automobile et même à vos cartes de crédit. De plus, lorsque vous devez renouveler votre prêt hypothécaire ou votre marge de crédit, n'oubliez pas que les institutions financières acceptent souvent de vous accorder le taux offert par leurs concurrents. N'hésitez donc pas à faire quelques recherches, car le jeu en vaut largement la chandelle à long terme.

5. Devenez un habitué de la bibliothèque de votre quartier

Vous trouverez à votre bibliothèque ce roman que vous voulez lire depuis longtemps, sans compter que plusieurs bibliothèques offrent maintenant des films sur DVD et des jeux vidéo qui vous procureront, à vous et à votre famille, des heures de plaisir. Qui plus est, ils sont généralement gratuits, et la politique de retour des bibliothèques est souvent plus souple que celle des clubs vidéo ou des fournisseurs en ligne.

6. Qui promène votre chien?

Si vous avez un chien et si vous travaillez selon un horaire de 9 à 5, vous avez peut-être engagé quelqu'un pour lui faire faire sa promenade quotidienne. À environ 15 \$ la promenade d'une heure, toutou vous coûte cher au fil du temps. S'il fait 20 promenades par mois, vous payez environ 3 600 \$ par année pour qu'il sorte prendre l'air, c'est-à-dire 36 000 \$ sur une période de 10 ans! Avez-vous songé à parler aux parents des enfants de votre voisinage? Qui sait, vous pourriez joindre l'utile à l'agréable, car certains enfants pourraient être très heureux de faire une promenade avec votre chien durant leur heure de dîner... et il vous en coûterait sûrement moins que 15 \$ l'heure!

7. La culture à peu de frais

Vous avez l'impression de vivre en reclus parce que vous avez réduit vos sorties en ville? Ne vous en faites pas, il est toujours possible de sortir sans se ruiner. Cherchez les événements gratuits ou à faible coût, comme les vernissages,

les expositions dans les musées, les ouvertures de restaurants et les pièces de théâtre. Qui a dit que vous étiez condamné à regarder des reprises à la télévision tous les samedis soirs simplement parce que vous avez décidé de réduire vos dépenses?

8. Utilisez des coupons

Bon nombre de commerces affichent désormais des rabais sur leur site web une fois par semaine. Il suffit d'imprimer ces offres et de vous en prévaloir pour économiser. Vous pouvez également vous inscrire sur les sites de rabais en ligne afin de profiter d'offres fort avantageuses pour du divertissement, des repas au restaurant et un éventail de produits et de services dans votre région.

PROCHAINES ÉTAPES

Vous devez maintenant examiner plus attentivement vos habitudes de consommation afin d'avoir une meilleure idée de ce que vous dépensez chaque mois. Cette petite somme que vous commencerez à mettre de côté fructifiera avec le temps. En effet, si vous réussissez à épargner 10 % de votre revenu après impôt et si vous investissez cet argent, vous êtes en bonne voie de vous assurer une retraite confortable. Comme vous pouvez le constater, il est plus facile d'épargner qu'on pourrait le croire!

Les retenues sur le salaire automatiques représentent une façon simple d'épargner avant de dépenser. Les sommes sont automatiquement prélevées de votre compte chèques et déposées dans le véhicule de placement de votre choix. Pour obtenir plus d'information sur les façons d'optimiser votre épargne grâce aux retenues sur les salaires automatiques, veuillez communiquer avec les ressources humaines.



Cet article a déjà été publié dans le magazine Solutions de Manuvie. Rendez-vous à solutionsmanuvie.ca pour lire la dernière édition.

© 2012 Financière Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturiers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.